



2023 - 2024

Dossier Adhésion Famille

PARENT 1 RÉFÉRENT - Destinaire prioritaire pour la communication avec l'association

Lien de parenté : Mère Père Responsable légal

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____ Téléphone: _____

Email (en majuscules) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

PARENT 2

Lien de parenté : Mère Père Responsable légal

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____ Téléphone: _____

Email (en majuscules) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

AUTRES PERSONNES RESPONSABLES

En plus des parents notés ci-dessus, ces personnes seront autorisées à venir chercher le ou les enfant(s) et pourront être contactées en cas d'urgence.

Nom : _____ Téléphone : _____

Prénom : _____ À contacter en cas d'urgence

Lien avec l'enfant : _____ Autorisé à venir chercher le ou les enfant(s)

Nom : _____ Téléphone : _____

Prénom : _____ À contacter en cas d'urgence

Lien avec l'enfant : _____ Autorisé à venir chercher le ou les enfant(s)

ASSURANCE DE LA FAMILLE

Durant les ateliers, les adhérents demeurent sous la responsabilité de l'association mais doivent être obligatoirement assurés par ailleurs dans le cadre de leur responsabilité civile.

Je confirme avoir souscrit une assurance couvrant tous les membres de ma famille

Compagnie d'assurance : _____

Responsabilité civile

Individuelle Accident

INSCRIPTION & REGLEMENT

N'oubliez pas que l'inscription est effective à réception du dossier complet, à savoir :

- Le présent document, Dossier Adhésion Famille
- Une Fiche d'Inscription Individuelle pour chaque membre de la famille inscrit
- Une photo d'identité pour chaque adhérent
- Un certificat médical pour les ateliers de pratique sportive
- Le règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de l'Atelier de Colombes (possibilité de faire 3 chèques)
Si le nom figurant sur le chèque diffère du nom de l'adhérent, merci de le préciser au dos du règlement.

Le règlement de la cotisation familiale de 25€ sera fait en espèces ou par chèque séparé.

Les inscriptions sont effectuées pour l'année scolaire dans son intégralité et le règlement est réputé acquis dès l'inscription. En cas d'événement exceptionnel, sur demande de la famille, l'association se réserve le droit d'émettre un remboursement au prorata temporis, déduction faite des 25€ de cotisation familiale comprenant l'adhésion à l'association ainsi que les frais de gestion des dossiers.

Autorisations

Je soussigné(e) : _____, responsable légal des adhérents suivants :

Mesures d'urgence

Autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, toutes les mesures d'urgence rendues nécessaires par l'état de santé d'un des membres de ma famille et autorise les médecins et les pompiers à intervenir.

Règlement intérieur

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter les conditions pour chacun des membres de ma famille inscrit.

Droit à l'image dans le cadre des ateliers

Autorise l'équipe de l'Atelier à photographier les membres de ma famille et à publier ces photos sur des supports communication (brochures, sites internet ou blog de l'atelier).

Ne donne aucune autorisation à l'association concernant le droit à l'image dans le cadre des ateliers.

Droit à l'image durant les spectacles organisés par l'Atelier

« Autorisation de captation et d'exploitation d'image d'enfant mineur »

Dans le cadre de certains ateliers, des spectacles sont organisés chaque fin d'année afin de présenter le travail réalisé par les enfants durant l'année. Ces représentations sont intégralement filmées et photographiées et, à ce titre, votre autorisation est obligatoire.

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, l'association l'Atelier de Colombes sera autorisée à fixer, reproduire et communiquer au public les films et photographies effectués dans le cadre des spectacles. Ces éléments pourront être exploités et utilisés dans le cadre des actions d'information et de communication par l'Atelier de Colombes pour une durée de 10 ans, intégralement et par extraits, et notamment par tous réseaux de communication électronique, tels qu'Internet et dans des publications papier.

L'association l'Atelier de Colombes s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de votre enfant. Nous garantissons que votre enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

J'autorise, à titre gracieux, l'Atelier de Colombes, sis 16/20 avenue de l'Agent Sarre 92700 Colombes à filmer mon (mes) enfant(s) dans le cadre des spectacles organisés par l'association,

Je ne donne aucune autorisation à l'Atelier de Colombes et prends connaissance du fait que, sans cet accord, mon (mes) enfant(s) ne pourront pas participer aux spectacles de l'année.

Protection des données personnelles

Je déclare avoir pris connaissance que les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Atelier de Colombes à l'usage unique de la direction de l'association. Elles seront conservées pendant 10 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés », je pourrai exercer mon droit d'accès aux données me concernant et les faire rectifier en contactant : Atelier de Colombes - 16/20 avenue de l'Agent Sarre – 92 700 Colombes.

Date

Signature du responsable